

vivre ensemble à Sonchamp



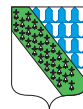
www.sonchamp.fr

BULLETIN D'INFORMATION - DÉCEMBRE 2018 - N°356

Responsable de la rédaction : Madame Guénin, Maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Ysabelle May, Chantal Denuit, José Veiga et Frank Poulon

Tél. 01 34 84 41 08 - Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h00/16h00-18h00. Samedi 9h00-12h00 - mairie.sonchamp@wanadoo.fr



Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com



Quelle joie d'avoir tous ces enfants et jeunes gens autour de nous pour cette cérémonie du 11 novembre.

Cela nous met du baume au cœur en ces périodes troublées.

Cela décuple notre énergie pour leur préparer de jolies fêtes de Noël et voir leurs yeux s'éclairer de mille feux.

Ce sera aussi un immense plaisir de vous retrouver tous pour les vœux du Maire le vendredi 18 janvier 2019.

Soyez toujours aussi nombreux pour partager un moment de convivialité ainsi qu'une rétrospective de l'année écoulée.

En attendant, bonnes fêtes à tous et tous nos vœux de bonheur pour 2019.

Monique Guenin

*La municipalité
vous souhaite de joyeuses
fêtes de fin d'année*



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents et souhaite la bienvenue à...

Clément Robin né le 30 octobre 2018 à Rambouillet.

La mairie sera fermée le 24 décembre

LA COMMUNE vous appelle à la plus grande vigilance

À l'approche des fêtes de fin d'année, c'est le moment pour les agents du SICTOM, les postiers et les pompiers de venir chercher leurs étrennes, notamment en vous proposant des calendriers pour 2019. Mais chaque année certaines personnes sont victimes d'arnaques orchestrées par des imposteurs.

Soyez extrêmement vigilants.

C'est votre facteur habituel qui est susceptible de se présenter à votre domicile, **en uniforme**, pour proposer ses calendriers. **Les pompiers, eux, font partie de la caserne de Saint-Arnoult-en-Yvelines**, ils doivent se présenter à votre domicile en uniforme. Le montant de votre don est libre **et vous recevrez un reçu pour la somme donnée**, cette somme étant déductible de vos impôts.

Si vous vous trouvez en présence d'une personne suspecte, demandez à voir sa carte professionnelle, même si la personne est en uniforme. Vous pouvez **contacter la mairie** pour savoir si des démarches sont en cours **ou directement la gendarmerie**, si vous vous sentez en danger.

Compte rendu sommaire

CONSEIL MUNICIPAL du 9 nov. 2018

Les comptes rendus définitifs détaillés et validés par le conseil sont disponibles sur demande en mairie.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2018

ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG

Le contrat actuel prend fin au 31 décembre 2018. La procédure de renégociation étant arrivée à son terme, les communes ont de nouveau la possibilité d'adhérer à ce contrat. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité DÉCIDE d'adhérer à compter du 1^{er} Janvier 2019 au contrat d'assurance groupe (2019-2022) et jusqu'au 31 décembre

- Agents CNRACL

Ensemble des risques avec franchise en maladie ordinaire de 10 jours

Pour un taux de prime de : 5,29%

PREND ACTE que les frais du CIG s'élèvent à 0,12 % de la masse salariale assurée et viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés.

ÉPICURIENNE – DÉTERMINATION DU LOYER POUR LE LOCAL COMMERCIAL

Madame le Maire donne lecture de la demande de Mme COUTURE qui sollicite un maintien du loyer du local commercial de l'Épicurienne à 200€ pour une période de 2019 à 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

PRÉCISE que le montant du loyer mensuel est maintenu à 200€ à partir du 1^{er} janvier 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2019, hors charges et révisable selon les termes indiqués dans le bail commercial.

PRÉCISE que le loyer fixé à 200€ est d'un an renouvelable après présentation du bilan et de l'activité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE — AUX COMMUNES DE L'AUDE SUITE AUX INONDATIONS DU 15 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité,

DÉCIDE D'APPORTER son aide aux communes sinistrées et DE VERSER la somme de 500€ au Département de l'Aude (Paierie Départementale).

VAL DE BRIQUESARD — NOMS DES RUES DU LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité,

DÉCIDE DE DÉNOMMER les rues du Val de Briquesard comme suit :

- Rue des Tournesols
- Allée des Blés d'or
- Allée du Petit Epeautre
- Passage Fol Avoine
- Passage du Lin Bleu

QUESTIONS DIVERSES - COMMISSIONS ET SYNDICATS

→ Val de Briquesard

- Une réunion s'est déroulée le 19/10 en présence de Mr Muret (Foncière Vallée de Chevreuse) et de Mr Garcis (maître d'œuvre). Les travaux de voirie sont en cours. Toutes les tranchées des réseaux de concessionnaires sont terminées sur la moitié du terrain.
- Un permis d'aménager modificatif a été déposé (64 lots au lieu de 61). Deux immeubles intermédiaires sont supprimés au profit de 5 maisons ce qui porte le nombre de logements à 109 au lieu de 116. Dans la zone de rétention d'eau, sur les conseils de l'agence de l'eau, un grand bassin sera fait au lieu de 2 petits avec une rétention de 1200m³ (400 sous terre et 800 en air libre) et un temps de vidage de 2 jours 1/2.
- Les arbres seront replantés à l'automne 2019 comme prévu au permis d'aménager.
- Les candélabres à LED seront harmonisés avec ceux installés à Sonchamp. La rue principale sera marquée avec les mêmes candélabres mais avec une crosse.

→ Logement social

- Réunion du 8 novembre avec BATIGERE/SOVAL, bailleur social : le maître d'œuvre pour le Val de Briquesard a été notifié en septembre. L'avant-projet sommaire est en cours de finition et l'avant-projet définitif devrait être déposé en fin d'année. Les engagements seront respectés. Batigère apporte 30% en fonds propres pour le financement de l'opération de construction des 50 logements sociaux. Une garantie d'emprunt est en cours de rédaction.
- Un promoteur travaille sur l'ancienne ferme Ferré à la Hunière. Un permis d'aménager de 7 lots a été déposé dont 2 lots au titre du logement social comme indiqué dans le PLU. BATIGERE doit prendre contact avec le promoteur pour étudier le dossier.
- Un projet est à l'étude également sur l'ancienne ferme Malnou dans le bourg.
- Le Sénat a adopté définitivement la loi ELAN qui a introduit une disposition permettant de relever le seuil d'application de la loi SRU de 1500 à 3500 habitants en Ile-de-France. La commune est donc exemptée des obligations de la loi SRU. Le PLU devra être modifié ou révisé.

→ Élections

- À partir de 2019, le répertoire électoral unique (REU) sera effectif et mis à jour par l'INSEE. Des commissions de contrôle des listes électorales doivent être créées. Elles sont constituées de conseillers municipaux, de délégué du préfet et de délégué du tribunal de grande instance.

→ Conseil municipal

- Démission de Marie-France LALANDE, conseillère municipale. Madame le Maire regrette cette décision. Le conseil la remercie pour le travail effectué notamment au niveau des affaires scolaires.

→ Sonchamp Environnement

- Une boîte à livres va être installée devant le parking des médecins. Elle sera réalisée par les membres de Sonchamp Environnement qui se chargeront de la surveillance du contenu 1 fois par semaine. Si cela fonctionne, d'autres pourraient être installées dans les hameaux par la suite.

→ Chapelle de Greffiers

- La fondation du patrimoine vient de notifier à la commune une aide financière de 8000€ pour la réalisation des travaux en cours.
- Les travaux ont pris du retard en raison entre autre d'une indisponibilité temporaire de l'architecte. Un sous-traitant a été déclaré pour la réalisation des micropieux. Les travaux sont maintenant commencés

→ Fibre optique

- Une réunion de présentation du déploiement de la fibre sur Sonchamp a eu lieu le 21 septembre 2019. Un central sera installé sur St Arnoult et 2 armoires de raccordement à Sonchamp (rue de la Libération et Rue de l'Ardillier) puis développement jusqu'aux maisons. Les hameaux seront aussi pris en charge mais encore en cours d'étude actuellement.

Là où la fibre ne peut pas passer dans les réseaux existants, Orange l'installera sur poteaux ; ce qui ne nous enchante pas.

Les réseaux mutualisés seront ouverts à tous les opérateurs et nécessiteront une période de latence avant les branchements individuels. Greffiers sera fibré par Rambouillet où les travaux sont déjà en cours donc peut être raccordable plus vite.

Orange annonce 1 an à 18 mois avant que la fibre ne soit installée chez nous.

→ ONF

- Mise en place d'un comité stratégique pour la dynamisation du parc animalier et son développement. Il est le 4^e attrait touristique du Sud Yvelines et reçoit 100 000 visiteurs par an principalement population Yvelinoise et des alentours.
- Route forestière du Coin du Bois : l'ONF n'a pas vocation à entretenir une route de transit. Les routes forestières sont de plus en plus fermées. Des solutions sont envisagées : soit fermeture, soit prise en charge par une collectivité (commune ou communauté d'agglomération).

→ Voirie

- Une réunion a eu lieu avec le Conseil Départemental sur la vitesse dans le hameau de Greffiers. 3700 véhicules par jour sur l'année en 2018 (pour mémoire en 2009, il s'agissait de 5000 véhicules/jour). 2,9% ont une vitesse de 0 à 30 kms/h, 73% de 30 à 50 kms/h et 23% de 50 à 70 kms/h en sachant que 15 % dépasse la vitesse de 53kms/h. Le radar pédagogique installé semble avoir une certaine efficacité.
- L'association Sylvaligne en lien avec le Conseil départemental a procédé à une coupe des arbres pour la sécurité de la RD 936 entre Sonchamp et St Arnoult.
- Rue des Clos : les études sont lancées pour l'enfouissement des réseaux (Orange, Enedis et éclairage public) et la réfection des trottoirs. Nous devrions bientôt lancer l'appel d'offre.
- Il est signalé des routes lézardées à Chatonville comme dans d'autres hameaux suite à l'hiver passé rigoureux. Du point à temps sera étendu en attendant de lancer une étude sur l'état des routes pour le prochain triennal voirie.

→ Site de la Chaudière

- Par arrêté préfectoral du 19 octobre 2018, la société RME est agréée pour effectuer la dépollution et le démontage d'un maximum 180 véhicules hors d'usage par an (VHU).

→ Bâtiment

- Suite à un dégât des eaux, la peinture a été refaite par Peindecors dans la salle de danse au gymnase.
- Les aérothermes ont été installés dans le gymnase pour éviter la condensation, ce n'est en aucun cas un chauffage.

→ Syndicat Mixte des 3 Rivières

- Réunion publique le 7 novembre pour la Drouette. Le programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) des cours d'eau du bassin versant de la Drouette a été présenté. Le diagnostic a été fait. La présentation de l'état des lieux et le diagnostic des rivières avec les actions envisagées ont été étudiées. Il a été rappelé que les propriétaires sont responsables de l'entretien des cours d'eau jusqu'au milieu des rivières.

→ PNR

- Une réimpression de la monnaie locale est en cours suite à un vol.
- Vente du château de Dampierre : un projet de musée sur l'attelage est à l'étude avec une attente de 100 à 150 000 visiteurs.
- Travail sur les déplacements durables en lien avec Île-de-France Mobilité et des partenaires publics.
- Filière Bois : le dossier est terminé et est en cours d'agrément.
- Étude sur l'ensemble du territoire pour voir les opportunités des communes pour les cellules photovoltaïques.
- 3 conseillers municipaux vont étudier l'extinction de l'éclairage public sur la commune avec le PNR et l'ALEC. Un point sera également fait avec l'ALEC sur les actions mises en place dans le cadre de la convention avec la commune.

Élections EUROPÉENNES

À compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique (REU), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).

Ainsi, pour les élections européennes il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Que les personnes fassent une demande d'inscription avant ou après le 31 décembre 2018, elles seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019 (date à partir de laquelle les listes électorales seront extraites du REU).

Winter IS COMING* !

Voici venu le temps de la taille et de l'élagage. Pour la sécurité de tous, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent ni les feux de signalisation ni les panneaux, et dévégétaliser les poteaux de l'éclairage public.

Feuilles mortes et neige. En cas de chute de feuilles mortes et d'ici quelque temps, de neige ou présence de verglas sur les trottoirs, il incombe aux riverains ou propriétaires de maintenir ou de faire maintenir en bon état de propreté ou de passage, les trottoirs sur toute la largeur au droit de leur façade ou clôture.

Déjections canines. Enfin, perpétuel sujet d'incivisme, il est interdit, de laisser les déjections sur la voie publique souiller nos trottoirs, jardinières et espaces verts. Ils doivent être respectés et les déjections ramassées par les propriétaires de nos amis canins.

** l'hiver arrive.*

Travaux

LA RÉSIDENCE DU Val de Briquesard Sonchamp - La Humière



L'entreprise TPE a terminé les réseaux divers et procède à la mise en place de géotextile, et mise en œuvre de grave compactée sur les futures voiries.

Le concassage a repris et

se déroule dans de bonnes conditions.

L'entreprise Pichon réalise l'adduction d'eau potable sur la première partie du projet.

Et enfin la démolition des bâtiments restants a commencé le 19 novembre, par l'ancien logement de fonction pour se poursuivre par celle de l'ex-bâtiment administratif. *C.LS*

RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE GREFFIERS

FAIRE UN DON : WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG

Le forage et le coulage des pilotis béton destinés à renforcer les fondations de la chapelle se poursuivent normalement. *C.LS*



FAIRE

TOUS ÉCO-CONFORTABLES

Le nouveau service qui vous accompagne pour améliorer le confort de votre logement. Les conseillers FAIRE vous proposent gratuitement des conseils adaptés pour vos travaux de rénovation.

Les conseillers FAIRE tiennent des permanences à Rambouillet :

- ils vous guident en amont de vos projets de rénovation et de construction
- ils vous aiguillent sur les aides financières possibles (crédit d'impôt transition énergétique, éco-prêt à taux zéro, programme « Habiter mieux », Certificats d'Économie d'Énergie...) et vers les réseaux de professionnels « Reconnus Garants de l'Environnement » pour l'étude et/ou la réalisation de vos travaux
- ils vous conseillent sur les réflexes à adopter afin de réduire votre consommation d'énergie et ainsi réduire votre facture
- ils vous prêtent des kits de mesures pour découvrir de nouvelles sources d'économie d'énergie, à l'aide d'équipements mesurant la consommation électrique des appareils, la température d'ambiance et de surface, l'hygrométrie, le débit des robinets d'arrivée d'eau...

Les jours des permanences sont :

les lundi, mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 13h30-19h

(SITREVA, 19 rue Gustave Eiffel - Rambouillet)

La prise de rendez-vous est obligatoire.

Pour prendre rendez-vous :

→ appelez le standard de Rambouillet Territoires au 01 34 57 20 61

→ ou envoyez un mail à : eie-rt78@energie-sqy.com



Disque BLEU

Attention depuis le 1^{er} janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, est bleu et comporte une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée et plus l'heure de départ. **Le défaut d'utilisation du disque adéquat est sanctionné par une amende de 35 €.**

Lorsque vous stationnez sur une « zone bleue », vérifiez que vous avez bien le bon modèle, certains s'y sont laissé prendre... en toute bonne foi ! - YM

en route vers
**LE ZÉRO
PHYTO !**

Espaces publics et particuliers
TOUS au zéro phyto

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les pesticides sont interdits sur la plupart des espaces publics ...

Pour préserver notre cadre de vie et pour s'adapter aux évolutions réglementaires, notre commune a décidé de réduire, puis supprimer, l'utilisation de produits chimiques (pesticides) pour entretenir notre espace public au profit de techniques alternatives moins intensives et plus respectueuses de notre environnement. Espaces verts, chemins de promenade et voiries changent de visage. Vous voyez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et quelques plantes spontanées, témoins du retour de la nature en ville.

En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune,

- **préserve la ressource en eau,**
- **favorise le développement de la biodiversité,**
- **œuvre pour la qualité de l'air,**
- **agit pour votre santé.**

SONCHAMP ZÉRO PHYTO

Suite à un contrôle réalisé par l'Agence Française pour la Biodiversité au printemps 2018, **notre commune est conforme à la réglementation** en vigueur du 1^{er} janvier 2017, sur l'interdiction faite aux collectivités territoriales d'utiliser des produits phytopharmaceutiques, « **aucun herbicide conventionnel n'ayant été mis en évidence sur notre territoire** ».

Il est à noter que cette interdiction ne s'applique pas aux produits utilisés en agriculture biologique (voir note de service 2018-394) et qu'à partir du 1^{er} janvier 2019 cette interdiction s'appliquera à tous les particuliers. Pour vous aider dans vos bonnes pratiques, vous pouvez consulter sur internet le guide des solutions « **Ma commune sans pesticide** ».

En tant que commune d'un Parc naturel régional, nous avons un devoir d'exemplarité. Soyons tous acteurs et posons-nous les bonnes questions : est-il essentiel que nos trottoirs et caniveaux soient vierges de toutes plantules, au détriment de la bonne qualité de l'eau que nous buvons ? Quels sont les coûts de la dépollution de l'eau pour la rendre potable ? Pourquoi faut-il désherber tous les espaces ? N'y a-t-il pas un intérêt à laisser la flore spontanée s'exprimer, cette flore qui accueille de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs comme les papillons et les abeilles ? Soyons indulgents et patients ! Nous vous rappelons par ailleurs que chacun peut assurer l'entretien du trottoir devant son domicile... mais sans produit phytosanitaire !

... et au 1^{er} janvier 2019, c'est le zéro phyto dans vos jardins !

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront en effet interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Supprimons également l'usage des produits phytosanitaires dans nos jardins, retrouvons les gestes simples du jardinage au naturel et faisons de nos jardins des refuges de biodiversité !



 **transdev**
vous informe

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS

La société TRANSDEV a décidé de mettre en place pour ses clients sourds et malentendants **une solution adaptée à leur handicap avec Acceo**. Cette solution permet de contacter en toute autonomie le service client par téléphone ou en face à face.

L'environnement développé par Acceo vise l'autonomie des personnes malentendantes ou sourdes, y compris les seniors, dans leur parcours de vie et le maintien du lien social avec les acteurs de la société.

De par sa mission de service public, TRANSDEV s'est inscrit dans cette démarche et est très attaché à apporter à tous ses clients la même qualité de service.

Grâce à l'application disponible en téléchargement sur www.acceo-o.fr ou sur Google play ou l'Appstore, le client sourd ou malentendant est mis en relation avec un opérateur Acceo.

Deux modes de communication sont proposés :

- **La transcription instantanée de la parole (TIP)**, sous titrage en temps réel des propos échangés
- **La visio-interprétation en langue des signes (LSF)**. Le visio interprète à l'oral les signes de la personne sourde et traduit en langue des signes les propos du conseiller en temps réel.
- A compter du 1^{er} juillet 2018, TRANSDEV a signé un contrat avec Acceo ; TRANSDEV est maintenant référencé "accessible" et géo-localisé depuis l'application.

Ce service est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 en libre accès.

Ça se passe à Sonchamp



**11 NOVEMBRE 2018
CÉRÉMONIES
DU
CENTENAIRE**

Une pluie incessante nous a accompagnés tout au long de cette matinée, comme un rappel des conditions, dans lesquelles nos poilus ont souvent vécu...



Ces cérémonies du 11 novembre, à Sonchamp, ont débuté par une émouvante messe, servie par le père Charles Henri Huguet dans notre belle église St Georges. Qu'il en soit ici vivement remercié. Celle-ci a été suivie par un grand nombre de paroissiens et beaucoup d'entre eux ont eu la gorge serrée, au cours de la liturgie, vibrant hommage à nos poilus. Les choristes de Saint-Arnoult accompagnés par Jean-Charles Gandrille à l'orgue, ont donné une chaleur exceptionnelle à cette cérémonie. Merci à tous les intervenants ici présents, ainsi qu'à la paroissienne, qui a eu la gentillesse d'offrir à la fin de l'office, dans l'église même, une boisson chaude aux personnes qui le souhaitaient.



Ça se passe à Sonchamp

La cérémonie patriotique a ensuite regroupé, sous les parapluies, beaucoup de Sonchampoises et grâce au concours des enseignants, beaucoup d'enfants des écoles de la Genetière et de Le Nôtre, qui se sont portés volontaires pour intervenir fréquemment tout au long de notre programme.

Après la montée des couleurs par deux jeunes filles puis la lecture du message du Président de la République par Mme Le Maire, les enfants ont accompagné les porteurs de gerbes ou sont venus déposer une rose devant le monument aux morts avant de s'y recueillir respectueusement comme leurs aînés. Ce sont les enfants du CM2 qui ont appelé un à un, les cinquante-quatre « Morts pour la France » dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts, avant de reprendre en chœur et avec conviction, la Marseillaise, si fort que nous n'entendions plus les adultes... Puis les enfants et adolescents des écoles ont lu ou récité alternativement un poème ; grande émotion dans le public pour ce moment de partage intergénérationnel.



Le dernier temps fort de cette matinée s'est déroulé dans la salle des fêtes pleine à craquer. Après la parenthèse de la remise d'un diplôme du travail, Madame Le Maire nous a émus en lisant un passage du « Journal de Guerre » de René Lisbonne (éditions Sipayat).



Ça se passe à Sonchamp



*"Non, non, vous ne vous trompez pas, car même avec ce temps très pluvieux, c'est bien deux larmes qui coulent sur nos joues et pas deux gouttes de pluie »
L'émotion en est la raison.
L'émotion et la fierté d'entendre vos enfants, nos jeunes de demain,
- égrener les noms de nos Poilus restés sur le Champ d'Honneur comme il était coutume de dire.
- réciter ce merveilleux poème (appris en plus des leçons pendant la récréation),
- et chanter, plus tard "Le temps des cerises"....
(Témoignage)*



Enfin, ce sont les enfants qui ont été à nouveau mis à l'honneur, en interprétant *«le temps des cerises»*, accompagnés à la guitare par Xavier Llamas et guidés par Madame Resnier. Une salve d'applaudissements les a remerciés. Le vin d'honneur a continué sur des airs de jazz, grâce aux élèves adultes de l'école de musique qui ont interprété différentes mélodies de l'entre-deux guerres.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à Mme le Maire et aux membres du conseil municipal. Au personnel des services administratifs et techniques de la Mairie, à Madame la directrice et aux professeurs de l'école de la Genetière ainsi qu'au directeur de l'école Le Notre et à son personnel enseignant. Au professeur de l'école de musique de Sonchamp et à ses élèves. A tous les enfants et adolescents qui se sont mobilisés pour venir à nos côtés et prendre des responsabilités, sans oublier les nombreux parents qui ont répondu favorablement à l'appel des enseignants et aux attentes de leurs enfants concernant cette commémoration particulière. Merci aussi à tous les Sonchampoises qui sont venus nous rejoindre à cette cérémonie.

Le Président et tous les membres de l'amicale des anciens combattants vous prient de croire en leur plus profonde gratitude.

G. Turrel

Après la cérémonie commémorative, presque 70 convives se sont retrouvés autour du traditionnel repas du 11 novembre servi cette année par « Côté Réception » de Gallardon. *Annick réception* de St-Symphorien-le-Château a pris sa retraite après de nombreuses années de bons et loyaux services. Nous la remercions. C'est toujours un plaisir pour nos aînés de se retrouver pour passer un moment convivial.

A.L

Petit rappel : pour les prochains rendez-vous, le coupon réponse sera inséré dans le bulletin.

Vous avez plus de 68 ans, réservez dès à présent votre mercredi 30 janvier, pour venir partager la galette des rois des seniors.

(Plus d'informations dans le prochain bulletin)



Ça se passe à Sonchamp

Les CM2 se sont inventés journalistes le temps d'une journée... *Les uns sur le terrain, les autres pour interviewer ...*

Qu'est ce qui t'a le plus touché lors de la journée du 11 novembre ? *Alexandre*

Le moment où les cloches ont sonné car ça fait tout juste 100 ans que la guerre est finie. *Kevin*

As-tu été heureux de déposer une fleur au pied du monument aux morts ? *Alexandre*

Oui, car je commémorais la mort des enfants de la Patrie ! *Kevin*

Qu'as-tu ressenti quand les cloches ont sonné ? *Ambre*

J'ai ressenti une paix en moi. Tout le monde était calme. C'était un moment important, comme la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. J'ai pensé aux soldats. *Serena*

As-tu été triste lors de la cérémonie ? *Swann*

Oui car c'était émouvant, impressionnant et j'étais très émue mais je n'étais pas trop triste car il n'y a pas eu de personnes mortes dans ma famille. *Nola*

Quel était ton sentiment quand tu as entendu le texte ?

Chloé

Je trouve que c'était bien parce que les élèves de CM1 et CM2 avec les élèves de l'école Le Nôtre ont participé ensemble à cette lecture. *Eline*

Pour quelle raison es-tu allée à cette cérémonie ? *Natan*

Car j'habite à Sonchamp et que c'est un événement important. *Maëline*

Quel moment t'a le plus touché ? Aurais-tu aimé lire pour participer davantage ? *Justine*

Au moment où j'ai entendu les cloches sonner, j'étais légèrement émue.

Oui et non car j'aurais eu peur de me tromper ! *Athina*

Qu'as-tu aimé dans cette cérémonie ? *Lucas*

Les discours étaient intéressants et j'ai bien aimé lire les noms des soldats. *Faustine*

Quel est ton ressenti concernant ce jour du

11 novembre ? *Adrien*

J'étais ému de penser à tous ces soldats de 14/18 qui ont fait la guerre pour la France. *Sacha*

Qu'as-tu ressenti quand tu as lu le texte ? *Eva*

J'avais peur de me tromper et envie de faire aussi bien que ceux qui m'avaient précédé. J'essayais de penser à ce que je disais mais avec le stress, c'était plutôt difficile ! *Albane*

As-tu déjà participé à une commémoration auparavant ?

Que penses-tu du « devoir de mémoire » ? *La maitresse*

Non je n'ai jamais participé à une commémoration car la guerre ne m'intéresse pas. Par contre, je pense que le devoir de mémoire est un hommage pour les personnes qui sont mortes pour nous. *Johan*

J'ai déjà participé à une commémoration. J'ai du mal à comprendre le devoir de mémoire. *Axel*

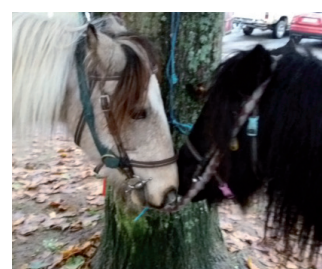


LE MARCHÉ DE NOËL

Le dernier week-end de novembre n'a pas été de tout repos pour le comité des fêtes.

27 exposants dont quelques sonchampoises ont été accueillis pour le plus grand plaisir de tous pour

un marché de Noël riche en créativité, diversité et de grande qualité : créateurs de bijoux, tissus africains, nœuds et écharpes, décorations de fêtes, papier collé, crèches, tableaux, sacs petits et grands (« une femme n'a jamais trop de sacs !!!!... »), caricaturiste talentueux, livres, cartes et tableaux des ateliers créatifs de Sonchamp, cartonnage... Du **côté de l'alimentaire** : miels, cidres, vinaigres et jus de pommes, poulets, rôtis, pâtés et rillettes, sans oublier les crêpes salées ou sucrées et le vin chaud ! Exposants et visiteurs ont ainsi échangé leur expérience, curiosité et admiration dans une ambiance feutrée et sereine ponctuée de musique. **Que serait Noël sans musique !** EMAS (association musicale de Sonchamp qui n'est plus à présenter) a animé avec un groupe de Jazz le samedi et la chorale, le dimanche. **Qui dit marché de Noël dit Père Noël !** He oui, il était là pour vous accueillir, recevoir les listes des petits enfants ou leurs confidences et leur offrir des bonbons ; vous pouviez, petit ou grand, lui serrer la main, l'embrasser, faire une photo sur ses genoux ! Un moment privilégié plein de ravissement ! Nous n'avons pas vu les rennes du Père Noël mais des poneys attendaient devant la salle des fêtes pour ravir les enfants le temps d'une promenade gratuite. **Ce fut un moment délicieux pour tous. Bravo aux organisateurs qui remercient les exposants, EMAS et sa chorale ! - CD**



La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP - Tel : 01 34 84 45 89 - bibliotheque.sonchamp@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : Mercredi : 16h à 18h - Vendredi : 16h30 à 18h30 - Samedi : 10h à 12h

DERNIERES ACQUISITIONS

ADULTES ROMANS

LA PETITE BOULANGERIE DU BOUT DU MONDE — JENNY COLGAN

LA VALLÉE DES DIX MILLE FUMÉES
PATRICE PLUYETTE

LE CŒUR CONVERTI
STEPHAN HERTMANS

FRÈRE D'ÂME — DAVID DIOP
(Prix Goncourt des Lycéens 2018)

BALLES PERDUES
JENNIFER CLÉMENT

POLICIERS

MAUVAIS GENRE — ISABELLE VILLAIN

LA MORT SELON TURNER
TIM WILLOCKS

JEUNESSE

ROMANS 9/10 ans

LA SINGULIÈRE AVENTURE DE PÉNÉLOPE VERMILLON
VALIJA ZINCK

**SHERLOCK, LUPIN ET MOI :
Dernier acte à l'opéra**
Tome 2 — IRENE ADLER

LA TRÈS HONORABLE LIGUE DES PIRATES (OU PRESQUE)
Tome 1 — CAROLINE CARLSON

QUATRE SŒURS
- à New York
- dans la tempête
- en vacances
- en scènes
- en colo

SOPHIE RIGAL et GOULARD

Séances Bébé Lecteur

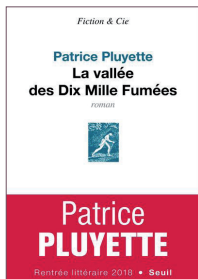
Aux bébés à partir de 6 mois jusqu'à 3 ans.
à la bibliothèque.

Animé par Émilie Beynet.
Gratuit. Sans inscription.

**les jeudis
à 9h30**



13 Décembre
17 Janvier
07 février
21 Mars
04 Avril
16 Mai
13 Juin



LA VALLÉE DES DIX MILLE FUMÉES — Patrice Pluyette — Éd. Seuil

Monsieur Henri, soixante-quinze ans au début de ce roman, sort d'une longue période d'immobilité à la suite d'une chute de toit. C'est pour lui l'occasion de redécouvrir le monde, en toute innocence et avec des yeux neufs, comme une première fois pour chaque chose, chaque paysage, chaque réalité. D'abord la maison, puis le jardin, puis les alentours, et bientôt aidé par son médecin traitant et un nouveau voisin qui ne l'est pas tant, Monsieur Henri exprime des appétits de lointains, d'expéditions à travers le globe que ses lectures lui inspirent. Il lui faudra se contenter de moins, même si un certain goût pour les extrêmes, volcans ou sommets montagneux, trouvera sa satisfaction, ou presque, dans des entreprises plus modestes, en Auvergne et sur le Mont-Blanc.

Dans ce roman d'apprentissage ou de découverte, Patrice Pluyette fait montre d'une fantaisie à proprement parler extraordinaire, il réussit à enchanter le réel et nous invite à retrouver l'origine de nos sensations, de nos sentiments, de nos rêves aussi. Un roman des merveilles. Un roman qui rend tout merveilleux.



LE CŒUR CONVERTI — Stefan Hertmans — Éd. Gallimard

Au XI^e siècle, la jeune Vigdis, issue d'une puissante famille de Rouen, quitte sa fortune, son prestige et sa bonne réputation pour suivre par amour un étudiant juif, David Todros, fils du grand rabbin de Narbonne. Après un voyage rempli de mille dangers, Vigdis se convertit au judaïsme, devient Hamoutal et épouse David à Narbonne. La paix religieuse vole en éclat et le couple est obligé de quitter Narbonne pour se réfugier à Monieux, petit village du Vaucluse, où il a trois enfants et mène une vie paisible.

1096 : Urbain II lance la première croisade. Libérer Jérusalem pour les croisés, s'en prendre aux juifs pour le peuple, cible plus proche et plus aisée. Les croisés font halte dans le bourg de Monieux, ils tuent David et enlèvent les deux aînés. Vigdis, restée seule avec son bébé, part à la recherche de ses enfants.

Conteur impeccable, l'auteur a su lier à une trame romanesque, haletante, dominante, qui nous tient en haleine, une myriade d'informations historiques captivantes sur les croisades, les modes de vie au XI^e siècle, la vie des différentes communautés....

Et un beau portrait de femme. Un vrai régal.



FRÈRE D'ÂME — David Diop — Éd. Seuil

Un matin de la Grande Guerre, le capitaine Armand siffle l'attaque contre l'ennemi allemand. Les soldats s'élancent. Dans leurs rangs, Alfa Ndiaye et Mademba Diop, deux tirailleurs sénégalais parmi tous ceux qui se battent sous le drapeau français. Quelques mètres après avoir jailli de la tranchée, Mademba tombe, blessé à mort, sous les yeux d'Alfa, son ami d'enfance, son plus que frère. Alfa se retrouve seul dans la folie du grand massacre, sa raison s'enfuit. Lui, le paysan d'Afrique, va distribuer la mort sur cette terre sans nom. Détaché de tout, y compris de lui-même, il répand sa propre violence, sème l'effroi. Au point d'effrayer ses camarades. Son évacuation à l'Arrière est le prélude à une remémoration de son passé en Afrique, tout un monde à la fois perdu et ressuscité dont la convocation fait figure d'ultime et splendide résistance à la première boucherie de l'ère moderne.

L'auteur dans une belle langue simple, délicate, imagée, ponctuée de temps très forts, qui colle parfaitement au trouble de son héros, donne voix à ce soldat, perdu par la douleur, désemparé et sanguinaire. Il redonne vie à ces milliers d'hommes d'Afrique Noire, qu'on envoyait se faire tuer au cœur d'un conflit qui n'était pas le leur. Cet ouvrage est aussi une réflexion sur la violence et l'amitié absolue.

Né à Paris en 1966, David Diop a grandi au Sénégal. Il est actuellement maître de conférence à l'université de Pau.

La Bibliothèque



La bibliothèque sera ouverte les
samedis 22 et 29 décembre et 5 janvier
mercredis 26 décembre et 2 janvier

La bibliothèque sera fermée les
vendredis 28 décembre et 4 janvier

LE PRIX DU ROMAN DE SONCHAMP 2019

Dix romans en sélection :

Toute la lumière que nous ne pouvons voir
d'Anthony Doerr

Un paquebot dans les arbres
de Valentine Goby

La nuit des béguines
de Aline Kiner

Des jours sans fin
de Sébastien Barry

Milles petits riens
de Jodi Picoult

Changer l'eau des fleurs
de Valérie Perrin

**Ce qu'on entend quand on écoute
chanter les rivières**
de Barney Norris

Soudain, seuls
d'Isabelle Autissier

Entre ciel et terre
de Jon Kalman Stefansson

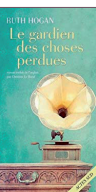
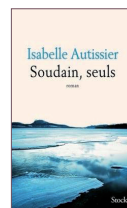
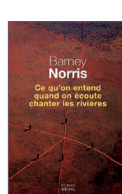
Le gardien des choses perdues
de Ruth Hogan

Chers lectrices et lecteurs de Sonchamp

Nous vous proposons, comme chaque année, de participer à l'élection du prix du roman de Sonchamp 2019 parmi dix romans choisis par vos bibliothécaires

Pour participer à ce prix il suffit de venir à la bibliothèque et de s'engager à lire le plus de livres possibles parmi les dix titres choisis, ceci jusqu'au 15 septembre 2019

Une soirée sera alors organisée afin que les participants se rencontrent et que chacun puisse donner son avis sur ses lectures et ensuite voter pour le livre qu'il préfère. Participer à ce prix c'est aussi la possibilité de découvrir de nouveaux auteurs et de faire partager vos coups de cœur.



Vendredi 14 décembre à 17h

Enfants à partir de 3 ans

L'HEURE DU CONTE 

avec

Catherine Boyer-Monot

entrez dans

LA FARANDOLE DES ANIMAUX

LES ANIMAUX DU PÈRE NOËL



À la bibliothèque. Un goûter sera
proposé aux enfants à partir de 16h30
Les enfants sont sous la responsabilité
de la personne qui les accompagne.

Sans inscription



RETOUR SUR... LA FÊTE DES VOISINS

La rue des Vallées et
la rue des Abeilles
le 29 juin 2018 !

Toujours au rendez-vous.

Agenda et petites annonces

LE RÉGLEMENT DES PETITES ANNONCES
est consultable sur le site www.sonchamp.fr
Merci d'en prendre connaissance avant toute demande de publication.

13 DÉCEMBRE

BB LECTEURS

Bibliothèque - 9h30

14 DÉCEMBRE

L'HEURE DU CONTE

Bibliothèque - 17h00 - Gratuit

15 DÉCEMBRE

BELOTE

Salle des fêtes.

Comité des fêtes : 06 80 54 08 16

19 DÉCEMBRE

EMAS - masterclass

"Autour des musiques

Traditionnelles" avec C. Bosselut

Salle des fêtes. 19h30 - Gratuit

Infos sur : emasmusic.com

12 JANVIER

BELOTE

Salle des fêtes.

Comité des fêtes : 06 80 54 08 16

18 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

19h, Salle des fêtes

DU 23 AU 27 JANVIER

SALON DES PEINTRES

ET SCULPTEURS

Salle des fêtes.

30 JANVIER

GALETTE DES ROIS DES SÉNIORS



Retrouvez
les volailles
de la Hunière
pour vos repas
de fêtes

POULARDE, CHAPON, OIE, CANETTE, PINTADES CHAPONNÉE
ET TOUT CE QUI DÉCOULE DU POULET.

Plus d'informations sur www.fermedelahuniere.fr
Retrait des commandes dimanche 22/12 de 9h00 à 13h00

► ANNONCES

LA COMMUNE PROPOSE :
location un logement — type F3 —
surface de 77 m².

Le loyer est de 774 € chauffage inclus.
Libre immédiatement.

Pour toute personne intéressée, merci
de bien vouloir nous adresser :

- une lettre de demande
- un justificatif de revenus
- la composition familiale.

Cherche box fermé minimum 12 m² à
louer. Contacter le 01 30 41 08 61



DELPHINE COIFFURE

Pour les fêtes

Sur rendez-vous au 07 82 09 38 51 - Salon : 47 rue A. Thome - 78120 Sonchamp

Promotion patines
20 €, coiffage compris.

Coffrets cadeaux et
accessoires fantaisies
à prix flash à partir de 15 €.

Chocolats Doucet, Rhums l'Arrangé, thés...

de nombreuses idées cadeaux pour remplir la hotte du Père Noël !

N'hésitez pas à venir composer vos paniers garnis, avec les produits
de l'épicerie fine ou profitez des compositions déjà en rayon.



L'Épicurienne vous souhaite de
très bonnes fêtes de fin d'année et
se propose de préparer pour vous
le foie gras de vos fêtes.

Réservation au 01 30 88 65 97

Attention aux horaires de vacances,
n'hésitez pas à me consulter

Le restaurant l'Épicurienne vous accueille
du mardi au vendredi de 12h à 13h30

Vous pouvez consulter mes menus sur le site de la mairie ou
en vous inscrivant préalablement auprès de moi. Réservations au 01 30 88 65 97

Foie gras maison

Sur commande

Date limite le 15 décembre



Vanille, 4 épices, Poivres, Armagnac...
plaisir du palais

Je mets mon savoir faire à votre service

½ foie gras ou entier (soit environ 550 gr) à vous de choisir
À partir de 32€ les 275 gr* sous réserve de l'inflation du marché